

CAPA MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

Options : Production végétale ou production animale

DIPLOME NATIONAL DE NIVEAU 3

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Public et conditions d'accès *:

- Avoir un maître d'apprentissage
- Être âgé de 16 à 30 ans

* Se rapprocher du directeur de l'établissement pour toute dérogation

Modalités d'inscription :

Présenter un dossier de préinscription complet

Votre statut :

Salarié sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

Rémunération :

Mensuelle, calculée en fonction du % du SMIC selon votre âge et l'année de formation

Organisation de la formation :

- Alternance entreprise/ centre de formation sur 2 ans
- 1 semaine par mois en centre
- 3640 heures de formation
- Entrée permanente

Validation

- Diplôme délivré par le ministère de l'agriculture
- Validation du diplôme par Unités Capitalisables par des évaluations orales pratiques à partir de situations professionnelles.

Individualisation:

Adaptation du parcours selon les acquis académiques (VAA) et selon l'expérience (VAE)

CONTACTS

DEVELOPPEUR APPRENTISSAGE :
0696244327
Standard : 0596 54 32 13

Centre de Formation d'Apprentis Agricole 97240 Le François
cfa.martinique@educagri.fr
www.https://croix-rivail.educagri.fr/

Le **C.A.P.A. spécialité « Métiers de l'Agriculture »** est une formation professionnelle permettant de devenir un ouvrier agricole polyvalent qualifié dans des entreprises/exploitations de production de légumes, fleurs, plantes vertes, ou végétaux de pépinières.

Le type et la diversité des tâches confiées au titulaire du CAPA sont fonction de son expérience professionnelle ainsi que la spécialité et de l'importance de l'entreprise.



Taux d'Insertion	Taux de réussite	Taux de Satisfaction
100%	100%	85%

Résultats au 31 Décembre 2022

Coût et financement de la formation

Formation financée par l'OPCO dont dépend l'entreprise qui emploie l'apprenti(e)

Accès aux personnes en situation de handicap

- Présence d'un référent handicap dans le centre



- Partenariat avec structures : MDPH, AGEFIPH, CAP EMPLOI...



Les débouchés et poursuite d'études

Insertion professionnelle. Poursuite d'étude en Bac Pro CGEA « Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole », Brevet Professionnel (BP) REA « Responsable d'Entreprise Agricole »

Les modalités pédagogiques

Cours théoriques en présentiel, travaux pratiques sur l'exploitation agricole et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques.

Les principaux enseignements

- Mise en place et entretien des cultures
- Entretien du matériel
- Expression communication
- Mathématique et informatique
- Biologie

Conditions d'environnement du métier

Travail en extérieur ou sous serre, très physique, soumis aux conditions climatiques, Activités diverses et variées, en fonction de la taille de l'entreprise, Nécessite le respect du port de EPI.

Capacités professionnelles :

- Réaliser des travaux liés à la conduite et à l'alimentation de l'élevage
- Réaliser des travaux sur les végétaux et le suivi des cultures
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, bâtiments, équipements et installations

Capacités générales:

- Agir dans des situations de la vie sociale
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Interagir avec son environnement social